



Siryae

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le 12/06/2026
ID : 078-200063048-20260609-2026_201-CC



DÉCISION N° 2026-201

Objet : Convention de Sobriété Hydrique avec le Foyer les Patios aux Essarts-le-Roi.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° D744-2026 du Comité Syndical du 24 février 2026 relative à l'adoption du modèle de convention de Sobriété Hydrique,

Vu le projet de convention avec le partenaire Foyer les Patios aux Essarts-le-Roi proposé par la société SAUR,

Considérant la nécessité de définir les conditions dans lesquelles le Syndicat et le Déléguataire accompagnent le Foyer les Patios aux Essarts-le-Roi pour l'aider à réduire son impact hydrique,

DÉCIDE

Article 1 : de signer une convention de Sobriété Hydrique tripartite avec la société SAUR, sise 11 chemin de Bretagne 92130 Issy-les-Moulineaux et le Foyer les Patios, sise 19 rue du Moulin 78690 Les-Essarts-le-Roi.

Article 2 : que le Comité Syndical en sera informé lors de sa prochaine séance.

Fait à Béhoust, le 9 juin 2026

Guy PÉLISSIER
Président



Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction de l'Eau

Siège Social : Mairie de Béhoust - Place du Village - 78910 BÉHOUST

Tel : 01.34.94.67.71 – Fax : 01.34.87.29.66 - Mail : contact@siryae.fr

SIRET N° : 200 063 048 00017 - TVA N° : FR07200063048